

'ROCHE INFOS'

Novembre 2015



Bulletin d'information de la
Municipalité de Roche-Lez-Beaupré

www. Roche-lez-beaupre.fr

MOT DU MAIRE

Chers Rochoises et Rochois,

Nous entrons dans les rigueurs de l'automne, et songeons déjà à l'hiver. Cependant une période sympathique s'annonce pour les semaines à venir : le repas des Aînés, offert par le CCAS et la municipalité, est prévu le jeudi 5 novembre, pour passer ensemble une agréable journée. Les personnes qui ne participeront pas au repas recevront un colis de gourmandises



N'oubliez pas la commémoration du 11 novembre, je serais ravi, pour cette année encore, que les enfants et le corps enseignant s'associent à la cérémonie pour lui donner le faste digne du sacrifice réalisé pour nous par les générations précédentes.

A partir du 1er novembre, ne soyez pas surpris en sortant la nuit, de constater l'extinction de l'éclairage public, le Conseil municipal a décidé la réduction des heures d'éclairage par mesure d'économie et de protection de l'environnement.

Je remercie les bénévoles qui œuvrent pour aider la municipalité (distribution du bulletin, collecte APADEI, organisations diverses).

Nous poursuivons les travaux prévus au budget : l'accessibilité des bâtiments communaux, le goudronnage la cour du local associatif 7 rue d'Arcier, ainsi que la réfection de la rue des Boillons et du chemin de la Vaivre. Le projet de réfection de la rue des Hôtes est à l'étude, l'amélioration du réseau d'assainissement également. La réalisation de ces travaux devrait voir un début d'exécution fin 2015 ou tout début 2016.

Votre dévoué
Jacques KRIEGER

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



11H50 rassemblement devant les écoles
12H00 arrivée au Monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, retour à la salle Lumière où un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

COUPURES NOCTURNES

La commune de Roche-lez-Beaupré souhaite lutter contre le réchauffement climatique. Pour cela, elle s'associe au Plan Climat Energie Territorial voté en février 2012 par le Grand Besançon. Des efforts ont déjà été réalisés dans les bâtiments, qui représentent 77 % de la consommation énergétique du patrimoine communal. Les 23 % restants sont dus à l'éclairage public. C'est pourquoi une réflexion sur l'extinction partielle de l'éclairage public a été menée.

Quand éteindre ?

Quelques heures au milieu de la nuit, lorsque la plupart des habitants dorment.



La coupure se fera à partir du 1er novembre, toutes les nuits, de 23h30 à 5h30
Seule la Route Départementale 683 restera allumée.

Qu'en est-il de l'économie ?

L'économie sera de 2 000 € par an, de l'heure coupée, soit pour 6h, 12 000 € à l'année.

Qu'en est-il de la sécurité ?

La gendarmerie exerce une veille statistique sur les communes qui ont mis en place l'extinction. Jusqu'alors, il n'y a aucune augmentation du nombre de méfaits. La majorité des cambriolages a lieu l'après-midi. Dans le noir, un cambrioleur ne peut agir que s'il est équipé d'une lampe. Ce faisceau de lumière se repère mieux dans la nuit que dans un milieu déjà éclairé.

Qu'en est-il de la pollution lumineuse ?

La plupart d'entre nous ont toujours connu l'éclairage public mais qu'en est-il à l'origine ? En réalité, la vie aime le noir. Nos organismes fonctionnent selon un biorythme nécessitant une période sans lumière, difficile à obtenir de nos jours. A l'inverse des hommes, les oiseaux, les insectes, les amphibiens, et d'une manière générale le monde vivant ne peut se mettre à l'abri de la lumière : l'éclairage nocturne les dérange !



Roche-lez-Beaupré dans les étoiles !

Redécouvrons le noir et le clair de lune ! L'extinction permettra aussi de mieux voir les étoiles.

Et les nouvelles technologies ?

La coupure nocturne est un élément parmi d'autres pour économiser l'énergie. Nous avons également engagé l'amélioration des sources lumineuses (ampoules). Mais il faut noter que, pour réaliser les économies les plus conséquentes, le mieux reste de ne pas éclairer.

SITE INTERNET



Depuis début octobre, le site Internet de la commune a fait peau neuve.

Rendez-vous sur www.roche-lez-beaupre.fr pour y découvrir son nouveau design et ses nouvelles rubriques.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE

Projet de création d'une route forestière

Les communes de Novillars, Thise, Roche et Chalèze possèdent des parcelles forestières accessibles actuellement par le chemin de la Licorne dont l'état est très dégradé. La possibilité de créer un nouvel accès permettrait de desservir les parcelles des 4 communes. Le Conseil, par 15 voix pour et 3 contre, accepte cette nouvelle voie à condition de mutualiser les dépenses et l'entretien des voies au prorata des parcelles desservies.

Affouage 2015-2016

L'ONF a répertorié certaines parcelles de bois sur lesquelles des coupes d'affouage pourront être réalisées. Le Conseil a désigné en qualité de garants : Philippe GUYBARD, Robert CHABOD, Gérard PAVLINOVA et Jacky TROISGROS.

- Les affouagistes doivent s'inscrire en Mairie jusqu'au 30 Novembre.
- Le délai d'exploitation est fixé au 15 avril 2016. Après cette date, l'exploitation est interdite pour permettre la régénération des peuplements.
- Le délai d'enlèvement est fixé au 31 août 2016 pour permettre la sortie du bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses.
- Le prix du stère de bois d'affouage est fixé à 6 € le stère.

Projet d'aménagement du parking Cototte (côté Thise)

L'ONF, après diagnostic, a fait couper le vieux hêtre à l'entrée de la Cototte. L'absence de l'arbre a permis de dégager un espace que la commune a commencé d'aménager. Afin de rendre plus accueillant ce site très fréquenté, l'ONF propose d'aménager le parking et les sous-bois voisins. Pour mener la réflexion, le maire propose la création d'une commission d'élus. Sont désignés : Jacques KRIEGER, Jacqueline MENETRIER, Nicole WEINMAN, Philippe COUTIN, Nicolas GRUSSNER et Jacky TROISGROS. Le Conseil désigne Jacky TROISGROS, rapporteur de la commission.

Certification de la gestion durable de la forêt communale

De plus en plus, les industriels et négociants du bois exigent des garanties concernant la qualité de la gestion forestière durable. Il est possible d'adhérer au processus de certification PEFC pour obtenir cette garantie.

Le Conseil à l'unanimité décide d'inscrire l'ensemble des propriétés boisées de la commune susceptible d'exploitation régulière pour une période de 5 ans, dans la politique de qualité de la gestion durable définie par PEFC Franche-Comté.

Diminution des horaires de l'éclairage public

Le Conseil décide d'appliquer la réduction de l'éclairage public à partir du 1er novembre de 23h30 à 5h30, excepté la RD 683. Le Conseil municipal par 16 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Modification des statuts du SYTTEAU

La commune de Morre a souhaité adhérer au syndicat d'assainissement SYTTEAU. Le Conseil accepte la modification des statuts du syndicat pour permettre cette adhésion.

Maitrise d'oeuvre rue des Hôtes

Par délibération en date du 22/06/15, le Conseil a accepté le groupement de commandes avec le Spedeau pour une consultation de maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'eau, d'assainissement et de voirie de la rue des Hôtes. Des devis ont été demandés auprès de 3 bureaux d'études.

Le Conseil décide, par 16 voix pour et 2 abstentions, d'attribuer le marché au cabinet André de Pontarlier.

Travaux investissement crèche intercommunale (solde définitif)

Lors des travaux d'aménagement de la crèche intercommunale, les communes s'étaient engagées sur un montant prévisionnel de travaux.

Après réception de l'ouvrage, le prix définitif est connu : 348 950 €. Le solde à verser pour la commune de Roche est de 6 181

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Permis de construire

Neuf Déclarations Préalables ont été examinées par la commission et une Autorisation de Publicité (pas de permis de construire, l'activité économique ralentit).

Assainissement

Il reste un passage caméra à faire par la société Géoprotech pour avoir un diagnostic complet du réseau d'assainissement de Roche. Nous ne manquerons pas d'en faire état dans un prochain bulletin.

Bâtiments

Une nouvelle VMC a été installée dans l'immeuble communal locatif du 19 rue du Vieux Roche. En attendant le résultat de l'étude de faisabilité de rénovation du presbytère, nous avons engagé un diagnostic énergétique, plomb et amiante.

Voirie

Les prochains travaux sont la réfection de la rue des Boillons, du chemin de la vaivre et de la cours du dispensaire. La commission étudiera le programme de fin d'année. Un pancartage touristique de la vélo-route est en discussion avec le Conseil départemental et VNF.

Fleurissement

Un premier bilan, positif, a été tiré de la campagne 2015. Un bandeau de bienvenue sera préparé pour le rond point d'entrée d'agglomération et un fleurissement adapté côté Novillars est prévu pour l'année prochaine. La plantation de vivaces sera privilégiée en 2016 et un troc de graines pourrait être réalisé lors du marché des producteurs.

Communication

Le site internet de la commune a été entièrement remanié et est fonctionnel à présent à l'adresse www.roke-lez-beaupre.fr. Nous sommes ouverts à toutes vos remarques et suggestions.

Prochain Conseil Municipal : lundi 2 novembre à 19h00, salle de la mairie.

COMITÉ DES FÊTES : EMISSION DE RADIO

Samedi 21 novembre, de 10h00 à 12h00

Branchez-vous sur "*france bleu besançon 102.8*"



L'émission "*samedi chez vous*", en direct de la mairie de Roche, opposera la commune de Roche à celle de Novillars à travers divers jeux (quizz, jeu de rapidité, jeu en musique, ni oui-ni non...)



ANTENNE PETITE ENFANCE

ANTENNE
PETITE
ENFANCE



de Franche-Comté

Le Service Oreille :

- un service d'écoute et de soutien psychologique (entretien psychologique à destination des parents et des professionnels de la petite enfance)
- des actions collectives (lieux d'accueil enfants parents / groupes de paroles de parents / ateliers santé ville : promotion et éducation à la santé - parentalité)
- un centre de documentation (prêt de livres et revues, location de vidéos, CD et DVD)

....

1-2-3 Soleil :

- lieu d'accueil enfants-parents (accueil libre, gratuit, anonyme et confidentiel)

Il permet, pour le parent, d'échanger avec d'autres parents, de partager des expériences, d'obtenir un soutien ; et pour l'enfant, de pouvoir profiter d'un lieu d'éveil, de préparer d'éventuelles séparations, de développer son autonomie.



Contact :

Tél : 03.81.53.36.78

Mail : service.oreille@netcourrier.com

Adresse : Association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté / 12 rue de la Famille / 25000 Besançon

Site Internet : www.antenne-petite-enfance.asso.fr

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Grace à vous et malgré la pluie et le froid, les premières de notre marché des producteurs ont été une belle réussite.



Vendeurs et acheteurs étaient au rendez-vous. De la volaille au fromage, en passant par les légumes, chacun a su trouver son bonheur parmi les différents producteurs présents.

Prochain marché le Samedi 21 Novembre

Pensez-y : chaque troisieme samedi du mois, le marché se tiendra Place Pasteur.

DU NEUF À ROCHE



La municipalité vient de faire repeindre à neuf un certain nombre de marquages au sol, qu'il s'agisse des emplacements pour le stationnement, de passages pour piétons et de réserves pour le stationnement.

Merci à tous de respecter ce marquage, notamment pour les endroits qui gênent la circulation tout autant des véhicules que des piétons.

Merci à ces derniers d'emprunter les passages qui leur sont destinés.

Merci à tous les véhicules de respecter les sens interdits, notamment dans le bas de la rue du Vieux Roche où nombre de voitures n'hésitent pas enfreindre l'interdiction au risque de provoquer des accidents et l'ire des piétons et riverains.



CURE DE JOUVENCE

En ce mois d'octobre, les employés communaux ont entrepris de nettoyer les murs de soutènement du pont SNCF. La différence de teinte est flagrante. Précisons que depuis leur édification, ces murs n'avaient jamais reçu un coup de karcher !



Ce pont a toute une histoire. La SNCF veut profiter de l'électrification de la ligne Besançon-Belfort en 1969/1970 pour supprimer les passages à niveau dans la traversée du village et aménager un passage inférieur sous l'ancien PN 66. En 1969, le financement de cet ouvrage se monte à 1 300 000 francs dont 600 000 à la charge de la SNCF, Roche estimant ne pas pouvoir mettre plus de 200 000 francs. Un accord financier interviendra cependant en 1971.

Pour établir le passage inférieur, la commune rachète l'ancien verger de



Derrière le piédestal de la statue de la Vierge déjà mise à l'abri, la maison Jury. A son emplacement, le début du passage inférieur

Charles Monnot racheté depuis quelques années par la famille Reboud ; fait démolir la salle des fêtes de l'ancien café Petetin (ce qui nécessitera l'acquisition par la commune de la Maison des Jeunes alors propriété de la Nouvelle Société Civile de Roche) ; rachète, pour la mettre à bas en 1974, l'ancienne maison Ehringer devenue depuis 1957 la résidence de la famille Jury ; fait construire pour cette dernière une nouvelle maison à l'emplacement de celle de la garde-barrière.

Le pont est construit en 1972, date que l'on retrouve gravée sur cet ouvrage.

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ

POUR UNE COMMUNE ACCESSIBLE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE



La loi de 11/2/2005 constituait un défi pour tous les acteurs publics et privés, en fixant un délai de 10 ans pour rendre la France accessible. Or nous sommes à l'échéance ! Force est de constater que peu d'efforts ont été faits vers un « accès à tout pour tous ». Pourtant 8 millions de personnes en France déclarent une déficience motrice. Aussi l'Etat impose désormais aux communes de s'engager vers un agenda de travaux à réaliser pour atteindre l'objectif d'une accessibilité des bâtiments communaux.

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité de faire un effort sur les trois prochaines années :

- 41 000 € seront investis en 2016,
- 23 000€ en 2017,
- 12 000€ en 2018

dans la réalisation de mains-courantes (cantine, mairie, écoles) de rampe d'accès (local 7 rue d'Arcier, église, mairie, écoles) adaptation de l'intérieur de quelques bâtiments (écoles).

Deux dérogations ont été demandées pour les salles du 1er étage de la Maison pour Tous et pour les vestiaires foot de la salle d'Abbans, pour lesquels la même activité peut être réalisée dans un autre espace du même bâtiment.

Ensemble assurons un meilleur quotidien à ceux qui en ont besoin !



LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX RENCONTRENT LES HABITANTS

Samedi 21 novembre 2015
de 9h00 à 10h30 à la mairie de Roche
Monsieur Ludovic FAGAUT et Madame Catherine CUNET
seront à votre écoute
pour toutes remarques, questions et/ou suggestions.

A PROPOS DE L'AFFOUAGE

Le Conseil municipal a adopté le principe de l'affouage pour l'exercice 2015/2016. Rappelons que l'affouage est l'exploitation de bois communaux au seul profit des habitants qui ont ainsi accès à du bois de chauffage à un tarif avantageux, **soit pour cette année 6€le stère.**

Cette exploitation a deux contraintes :

-le droit à l'affouage est incessible, ce qui signifie que chaque affouagiste ne peut céder sa part à un autre affouagiste, mais qu'il peut la faire exploiter (abattage, façonnage, débardage) par une personne tierce.

Exemple : Pierre ne peut vendre sa part à Paul, mais Paul peut « faire le travail » pour Pierre. Les prête-noms sont donc interdits.

-le bois d'affouage obtenu ne peut être vendu à quiconque : il est exclusivement destiné au chauffage des affouagistes. Son acquisition à un prix très inférieur à celui du marché ne peut faire l'objet d'une revente et être une source de profit.



Aussi, un règlement a été élaboré avec l'ONF : il sera remis à chaque habitant revendiquant une part de l'affouage qui s'engagera à le respecter, sous peine de sanction.

La date limite d'inscription pour l'affouage a été fixée au 30 novembre en Mairie.

URBANISME

Vous avez un projet de construction ? Des travaux importants à réaliser ? Ou simplement des questions ?



Marion CIANTIA et Jean-Marc GAILLARD, tous deux instructeurs du service administration du droit des sols à la CAGB, sont présents :

tous les mercredis de 15h à 18h,
à la mairie de Roche pour vous répondre
et/ou vous conseiller.

NOUVELLE ACTIVITÉ : LES DÉMÉNAGEURS FRANC-COMTOIS

**Une nouvelle entreprise familiale
près de chez vous**

Vous avez un projet de déménagement ?
Libérez-vous des contraintes
et confiez-le à un professionnel

**Nous mettons notre
expertise au service
de vos besoins.**

Chez nous, tout est clair

Un seul et unique prix toute l'année

Nos valeurs :

Sécurité

Qualité

Rapidité

Vous allez adorer déménager avec nous !

Situés à Roche-lez-Beaupré, ils traitent toutes demandes en Franche-Comté ainsi que sur toute la France.

Prestations proposées :

- emballage et déballage
- vêtements en penderie
- transport
- fourniture : cartons, scotch
- ...

**SARL Les déménageurs franc-comtois
MR LARUPPE ET MME BUTHIAUX
2 rue de Terre Rouge
Zone Industrielle
25220 ROCHE LEZ BEAUPRE**

Contact :

Tél : 03.81.54.31.20 ou 06.81.02.25.03

Fax : 03.81.54.36.14

Mail : demenageurs.francomtois@orange.fr

Pour plus d'infos, rendez-vous sur : www.demenageurs-franc-comtois.com.

PAROISSE DE BEAUPRÉ

Au revoir au père Maurice Bez

Arrivé en 2002 sur le doyenné de la Vallée du Doubs, il a d'abord pris en charge l'unité pastorale de Beaupré et ensuite la paroisse Notre-Dame d'Aigremont avant de devenir doyen pour la Vallée du Doubs en 2012. Courant septembre, le père Maurice Bez a quitté notre paroisse pour de nouveaux horizons.



Bienvenue père Gérard Thevenin

En provenance de Planoise, où il avait par ailleurs déjà succédé à Maurice Bez, le père Gérard Thevenin a célébré sa première messe à Thise, le dimanche 20 septembre. Celle-ci a été célébrée devant une belle assemblée venue souhaiter chaleureusement la bienvenue au nouveau curé.

Etat civil

Naissance :

Oscar ROBERT
le 17 septembre 2015



Alya PETROCELLI le 1er octobre 2015

Toutes nos félicitations aux parents !

Mariage :

Osman OZGOR et Rahimé KAHRIMAN
le 3 octobre 2015

Tous nos voeux de bonheur !



Décès :

Anne-Marie PETETIN
le 23 septembre 2015 à 80 ans

Josette ROBERT
le 27 septembre 2015 à 75 ans

Louis PAQUIEZ
le 2 octobre 2015 à 75 ans



Nos pensées accompagnent les familles.

Culte

Dimanche 1^{er} novembre, fête de la Toussaint : à 10h30, messe à Thise

Lundi 2 novembre, commémoration des défunts : à 19h, messe à Thise

Samedi 7 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 8 novembre : à 10h30, messe à Chalèze

Dimanche 15 novembre : à 10h30, messe des familles à Thise

Samedi 21 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 22 novembre : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Samedi 28 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 29 novembre : à 10h30, messe à St Hilaire



LES ROCHOIS EN ITALIE ET DANS LE MONDE ENTIER

Expo Milano 2015, l'événement universel ne pouvait qu'avoir une résonance particulière à Roche-lez-Beaupré. De Milan à Santa Brigida, le village jumeau, il n'y a que quelques dizaines de kilomètres d'autoroute et... quelques lacets.

Ainsi, invités par le Comité de jumelage, une cinquantaine de Rochois et voisins ont réussi en quatre jours à associer renforcement de l'amitié inter-villages, hommage à la culture et à la gastronomie italiennes et découverte du monde entier, ou presque !

Car si l'Exposition universelle offre une chance inouïe de voyager merveilleusement dans quelque 150 pays, son immense succès populaire conduit les visiteurs à choisir plutôt les pavillons les plus accessibles que ceux nécessitant une heure ou plus dans les files d'attente.

Un autre regret, sans chauvinisme aucun : que seuls le pavillon de la France (une belle structure en bois édifée par un constructeur comtois) et quelques rares autres aient vraiment abordé de front le problème vital posé par les organisateurs de l'Expo
« Nourrir la Planète, trouver une énergie pour la Vie ».

Par bonheur lors de deux demi-journées à Milan la dentelle minérale de la cathédrale et l'écho ancestral de la Scala, davantage peut-être que les ors du quartier de la mode, ont confirmé d'autres horizons aux Rochois.

Restait à grimper dans le pays bergamasque, avec une halte très sage dans la cité thermale pétillante de San Pellegrino. De quoi bien se préparer pour le repas pantagruélique des restaurateurs de Santa Brigida. L'accueil des « cousins », la communion avec la Santa Maria dolorosa, village en bleu et blanc sous un chaud soleil, font que Santa Brigida laissera un bien meilleur souvenir que Saint-Gothard et ses deux heures de bouchon au retour.



MAGIE DE NOEL

Le Comité de Jumelage vous propose cette année de découvrir, le samedi 5 décembre 2015, la magie des Noël d'antan à : l'Ecomusée d'Alsace à UNGERSHEIM avec diverses animations : confection des bredalas (petits gâteaux traditionnels), décoration de sapins, ateliers chez les différents artisans du village...

Le coupon d'inscription est joint au bulletin.

REPAS ANNUEL

Notre repas dansant se déroulera le samedi 23 janvier 2016. Il permet chaque année à notre Comité de Jumelage d'organiser des actions dans le cadre de la citoyenneté européenne particulièrement pour les enfants de notre village en relation avec nos amis italiens de Santa Brigida.

Il sera animé par l'orchestre Fréquence-Rognon et ses 3 musiciens. Le courrier correspondant avec le coupon d'inscription sera joint au bulletin municipal distribué fin décembre. *Retenez dès à présent la date du 23 janvier 2016.*

L'EMPREINTE

Quelques places sont encore disponibles à l'atelier de sculpture sur argile à Roche !

L'association « L'Empreinte » propose à partir du 4^e trimestre 2015 un atelier d'arts plastiques pour s'initier puis approfondir le travail de l'argile (technique du modelage).

Pour découvrir le plaisir de créer, les mains dans la terre, avec un matériau aux infinies possibilités.... Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience, juste l'envie d'essayer. Sans limite d'âge !

L'activité se déroule déjà au 3 rue du Vieux-Roche, tous les mardis après-midi de 14h à 16h, en petit groupe .

Inscription obligatoire au 03 81 55 65 11.

Animation : Viviane Molard, sculpteur peintre, diplômée des Beaux-Arts

Coût : 110 euros par trimestre



QI GONG

Il est encore possible de vous inscrire car les mouvements évoluent avec les saisons. En novembre, les saisons Terre et Eau se succèdent, marquant un nouveau tournant dans la dynamique énergétique et dans les mouvements corporels, que le souffle et la pensée harmonisent.



Mi-octobre, la gracieuse grue blanche s'est envolée, laissant place d'ici peu à la vénérable tortue, animal symbole du culte de la longévité, thème essentiel de la civilisation taoïste dans la Chine ancienne.

2 séances gratuites de découverte
Salle Jouffroy d'Abbens, mercredi 8h ou samedi 8h30

Clic Energie : 03 81 55 53 60

BIBLIOTHÈQUE

Sylvie Faivre, artiste autodidacte qui vous avait fait voyager grâce à ses tableaux sur l'Égypte, a évolué vers un style différent et vous offre du bonheur en couleurs à travers ses objets peints et ses tableaux dédiés aux animaux dans un esprit naïf et humoristique. « L'animal nous donne tellement de bonheur, de leçons de vie, de tendresse, d'apaisement, de courage... Nous lui devons tout » déclare Sylvie ou sous son nom d'artiste, DIDIE l'Animalistique. L'exposition est visible tout au cours du mois de Novembre 2015, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h.



Le Mardi des mots : Mardis 3 et 17 novembre 2015 de 16h30 à 17h45.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 5 novembre 2015 de 17h à 19h, animé par Mme Guiol.

Club-Lecture : Jeudi 12 novembre 2015 de 18h à 19h30 : *La littérature enfantine (album, B.D., roman, documentaire...)* Les enfants sont invités à venir parler de leurs coups de cœur. Un jus de fruit est offert à la fin de la séance.

Apéritif thématique : Jeudi 19 novembre 2015 de 18h à 19h30 : « *Retour à Shenzhen* » film réalisé et présenté par **Patrick Boucard**. Après Canton, capitale de la province du Guangdong, c'est Shenzhen, seconde ville de cette province du Sud-est, qui est évoquée, loin de la Grande Muraille et de la Chine traditionnelle.



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog bibliothequeroche.overblog.com

LA RENAISSANCE



LOTO de la GYM
SAMEDI 21 NOVEMBRE 2015 à 20h00
salle LUMIERE de Roche-lez-Beaupré
(ouverture des portes à 19h00)
2500€ de lots (dont 1250€ en bon d'achat)
Buvette et sandwiches

TENNIS CLUB ROCHOIS

Le club de tennis de Roche-lez-Beaupré a organisé son traditionnel tournoi interne intitulé « Challenge Philippe Gagneur » début septembre et celui-ci s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Un petit rappel tout d'abord concernant l'appellation de notre tournoi. Philippe Gagneur était un joueur brillant de l'équipe du TCR où il évoluait entouré de ses copains Maurice et Denis, entre autres. Il était fonctionnaire de police à Paris mais revenait toujours à Roche dès qu'il avait quelques jours de libre pour s'entraîner avec l'équipe de tennis. Il nous a quitté tragiquement en 1990 suite à une rupture d'anévrisme à l'âge de 28 ans. C'est pourquoi, dès l'année suivante en 1991, nous avons décidé d'intituler notre tournoi, challenge Philippe Gagneur.

En revenant à cette année, la cuvée 2015 était particulièrement intéressante car elle réunissait un tournoi dames, hommes et jeunes avec 35 participants en tout. L'originalité de notre tournoi interne résidait dans l'invitation de joueurs et joueuses extérieurs, du club de Thise notamment, ce qui redonna du piment à de nombreux matches. A noter, le beau match de Marianne l'opposant à Patricia Arrigo. Les cinq joueuses de Roche rencontrèrent cinq joueuses de Thise et la finale se solda par une rencontre entre Sophie Martinet du T.C.Roche et Catherine Berzin de l'AT2 Thise, match remporté par Sophie avec le score de 6/3 6/3. La bonne ambiance régnant dans ces différents matches a donné l'idée de renouveler cette expérience à Thise, cette fois ci sous la forme d'une coupe Davis dames.

Le tournoi hommes comportait également quelques matches entre Rochois et invités extérieurs d'où des rencontres inédites et des résultats inattendus. En effet, un tout nouveau joueur au club, Mathias Marion, a fait un parcours exceptionnel et un jeune de l'école de tennis, Florian Morage, a fait des éclats en passant plusieurs tours en gagnant contre un joueur de l'équipe 1, Benjamin Martinet, classé 30/2 et ancien 15/5. Notre Président, Nicolas Grussner, a créé également la surprise en gagnant contre Emmanuel Guillemain, Président du club de Thise, classé 30/1, avec le score de 7/6 6/4. Il résista ensuite dans le match suivant l'opposant au finaliste Jérémy, match qui se solda par le score de 6/3 2/6 6/3 en faveur de Jérémy. La finale a vu Mathias Marion, NC, affronter Jérémy Santi, classé 30 et c'est Mathias qui l'a emporté avec le score de 7/5 6/4.

Le tournoi jeunes qui réunissait des jeunes de l'école de tennis s'est terminé par la finale opposant Joris Fleurian à Matthieu Rouzet Saillard, et Matthieu l'emporta sur le score de 4/1 4/0.

Le vin d'honneur servi à l'issue de la finale hommes eut lieu comme l'ensemble du



tournoi sous une météo très clémente et donna lieu à la remise des Challenges offerts par la famille Gagneur. Nicolas Grussner, Président du TCR, distribua ensuite les différentes coupes et lots aux vainqueurs et finalistes, dames, hommes et jeunes. Nous remercions encore nos partenaires qui ont bien contribué à la réussite de notre tournoi. Un buffet campagnard suivi de rencontres en double tirées au sort clôtura cette belle journée estivale.

Toutes les photos du tournoi sont visibles sur notre site internet : <http://tennis.roche.lez.b.pagesperso-orange.fr/>

165 personnes se sont retrouvées le 27 Septembre dernier à la Salle Lumière de Roche-lez-Beaupré, pour le repas offert par le LOISIRS CLUB ROCHOIS à l'ensemble de ses membres.

Avant l'apéritif, le Président a eu le plaisir de féliciter les trois adhérents présents (sur les dix concernés) qui fêtaient cette année leur 90ème et 80ème anniversaire.

Pour marquer l'événement, un cadeau a été remis à chacun d'eux.

La journée s'est poursuivie en dégustant, dans une ambiance très conviviale, un succulent repas entrecoupé de chants interprétés par les chorales du L.C.R., de jeux et d'histoires drôles.

A l'issue de cet après-midi, une tombola a été organisée où les trois heureux gagnants sont repartis chacun avec un panier garni.



RECTIFICATIF – Atelier « Peinture »

Depuis quelques années, un atelier de peinture fonctionne dans le cadre du LOISIRS CLUB ROCHOIS.

Il est ouvert à toutes personnes intéressées par cet art, de Roche-lez-Beaupré ou des communes voisines, dans la mesure où elles acceptent d'adhérer au LOISIRS CLUB ROCHOIS.

Madame Francine DUMOULIN l'anime tous les jeudis de 14h à 17h, salle Jouffroy d'Abbans, près du stade.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter soit le Président du L.C.R., Jean Pierre CONTAL au 03.81.50.44.14, soit Mme Chantal BOICHARD, responsable de la section « Peinture » au 03.81.57.05.36

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Philippe VALLET, Pauline LIGIER
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr